

Force Ouvrière



Syndicat National de la Navigation Aérienne

GT TURN OVER Groupes F, G & Vigie Trafic

(Réunion du 23 octobre 2009)

Lors de cette troisième réunion du GT la DSNA a confirmé, par manque de ressources nouvelles TSEEAC, ne pas être en mesure d'alimenter les groupes F, G et la Vigie Trafic.

En effet la DSNA veut supprimer le principe du turn over mais ne peut appliquer, par manque d'effectif, sur certains départs (mutations) une nouvelle méthode de gestion de l'anticipation des départs.

Pour mémoire les départs des groupes F, G et VT sont constitués par :

- > Promotions internes (Concours, EP/SP),
- Retraites.
- > Divers (disponibilité, congés parental, inaptitude médicale, arrêt formation),
- > AVE.

L'anticipation de ces départs pourrait être prise en compte de la façon suivante :

- Promotions internes : lors de la deuxième année pour les concours et lors de l'inscription à l'anglais pour les SP/EP.
- Retraites : anticipation à 2,5 ans.
- Divers: il est difficile d'anticiper une inaptitude médicale. les disponibilités de moins d'un an ne sont pas remplacées (l'agent a la garantie de revenir sur son poste). Concernant les arrêts formation, FO a défendu et obtenu le principe de proposer un autre poste de contrôle ou à la VT lors d'un arrêt formation. La DSNA qui était fermée initialement à ce principe

(ainsi que le SATAC) a finalement changé d'avis. Cette procédure a été réalisée 4 fois en concertation avec l'agent, le service et la DSNA et a donné à chaque fois de bons résultats.



➤ <u>AVE</u>: la DSNA ne veut toujours pas anticiper les résultats de CAP.... FO estime que tout en gardant le caractère confidentiel des débats en CAP TSEEAC il faut être très vigilant sur les fortes probabilités de départs.

En effet de nombreux TSEEAC. contraints par la règle des 5 ans décidée lors du protocole 2004 (FO est le seul syndicat représentatif des TSEEAC qui a refusé de signer ce protocole), vont pouvoir être retenus lors des prochaines CAP. Certains déjà fait des ont demandes. Il est évident que sur des organismes à faible effectif de multiples départs à la même CAP peuvent avoir des conséquences sur le fonctionnement de l'organisme. FO s'est également toujours opposé au refus de prise en compte d'une candidature en CAP pour cause de sous effectif et continuera à maintenir ce cap dans un souci d'équité vis à vis de tous les personnels.

La DSNA a présenté en séance un tableau reprenant les départs des organismes via mutation en CAP entre 2005 et 2009. FO a fait remarquer que ce tableau n'apportait aucune information utilisable :

- le tableau était incomplet (il manquait des organismes et la VT),
- ➤ l'année 2009 n'est pas significative (la CAP de fin d'année n'a pas eu lieu),
- les principaux départs se trouvent en région parisienne et dans le nord (ce qui est n'est pas une nouveauté comme pour tous les corps de la DGAC).

Après un long débat la DSNA est restée sur une seule éventuelle proposition d'utiliser les entretiens individuels. FO est très réservé car les entretiens individuels n'ont pas vocation à gérer des demandes de mobilité c'est le rôle de la CAP.

Ce GT n'a pas vraiment répondu à l'anticipation des départs en CAP qui sont nombreux et nous regrettons d'avoir été les seuls à proposer de véritables solutions.

La très mauvaise gestion et les coupes franches dans les recrutements des TSEEAC (été 2008) sont responsables de la situation du sous effectif dans les organismes.

FO dénonce fermement cette politique de gestion, la RGPP et les tentatives « discrètes » de la DO de réduction des BO. L'alarme sociale déposée récemment a bien pour but de montrer à la DSNA que les contrôleurs d'aérodrome et les personnels de la VT se sont pas dupes et de faire marquer un coup d'arrêt à cette politique aveugle.

La réalité opérationnelle démontre des besoins en TSEEAC toujours croissants auxquels le dogme de la RGPP ne peut en aucun cas constituer une réponse satisfaisante. Pour ne pas dégrader la qualité des services rendus, l'augmentation des recrutements est la seule réponse adaptée à la situation!

Contacts:

- Laurent NOTEBAERT (BN LFQT)
- Thierry MOROT (BN-LFBA, membre de la CAP nationale TSEEAC)
- Pierre MEYBON (BN SNA SO)

Vous souhaitez défendre l'avenir des services et des personnels de la DGAC ? REJOIGNEZ LE SNNA-FO!	
Nom:	Email :
Prénom :	Adresse personnelle (<i>Optionnel</i>):
Date et lieu de naissance :	randed perdentinent (opinerimen).
Corps:	
Grade:	A Signature
Affectation:	
Adresse professionnelle :	
	A renvoyer par fax au 05 57 92 84 87 ou par courrier:
Tel:	SNNA-FO, CRNA/SO, avenue de Beaudésert
Fax:	33692 MERIGNAC